



Arizona Tours

12 jours / 10 nuits

Un circuit magique au cœur d'une région ensorcelante !

1.030 miles - 1.658 km

Pour y découvrir des paysages variés : on passe ainsi des hauts sommets aux déserts, des canyons aux forêts, des villages pleins de charmes aux mégapoles. Un combiné idyllique pour les passionnés de culture indienne & western avec les beaux parcs et paysages !

Phoenix, AZ - Superstition Mountain - Saguario Nat'l Park, AZ - Petrified Forest, AZ - Canyon de Chelly, AZ - Monument Valley, AZ - Lac Powell, AZ - Grand Canyon Nat'l, AZ - Painted Desert, AZ - Sedona, AZ - la légendaire Route 66 - Sedona, AZ - Scottsdale, AZ et Rawhide Town



AMERICAN MOTORS TRAVEL - AMT PROMOTION
www.american-motors-travel.fr - info@amtpromotion.fr

73, avenue Henri Ginoux 92120 Montrouge Tél. : 01.47.46.09.58 - Fax : 01.47.46.14.09

RCS Nanterre 441 869 187 00019 - Licence IM092100119 - RCP Generali France - Garantie Financière APS - APE 633Z





Programme « Arizona Tours - 12 jours/10 nuits »

Jour 1

Hôtel « Best Western Plus Papago Inn & Resort » à Scottsdale

Paris > Phoenix, AZ > Scottsdale, AZ

- 🚗 Convocation des participants à l'aéroport de Paris Charles de Gaulle.
- 🚗 Envol à destination de Phoenix, arrivée dans l'après-midi.
- 🚗 Formule « Autotour », prise du véhicule à l'aéroport.

Jour 2

Hôtel « Best Western Plus Papago Inn & Resort » à Scottsdale



Scottsdale, AZ > Phoenix, AZ > Scottsdale, AZ

- 🚗 Le matin, transfert à notre centre de location et prise de la moto. Vérification du parcours et informations sur le voyage.
- 🚗 **Phoenix**, la capitale de l'Etat d'Arizona, située à une altitude de 340m, est entourée de montagnes culminant à 2000m environ. Au milieu d'une vaste **dépression désertique** entourée de montagnes, elle est une ville cosmopolite qui réalise une curieuse imbrication des anciennes civilisations espagnole et indienne avec celles de l'Ouest contemporain. Grâce à son climat ensoleillé toute l'année (au cœur de la **Vallée du Soleil**), Phoenix connaît une des croissances les plus rapides du pays. La construction de canaux d'irrigation a permis de faire de la ville une véritable **oasis**.
- 🚗 Visite du centre ville, de la *Civic Plaza*, l'**Arizona State Capitol** et du seul quartier préservé du Phoenix d'origine : **Historic Heritage Square**. Au **Arizona Biltmore**, vous aurez le privilège de **découvrir l'un des hôtels les plus prestigieux du monde**, qui a accueilli tous les présidents américains et bon nombres de stars, telle que *Marilyn Monroe*.
- 🚗 Possibilité de voir « **Heard Museum** », référence pour tout ce qui touche aux Indiens d'Amérique, c'est un remarquable musée d'art indien, dans une **superbe villa coloniale**. Il possède des collections **Navajo** et **Eskimo**, ainsi que la collection **Goldwater** de 400 poupées indiennes.
- 🚗 Route vers **Superstition Mountain** en passant par **Tempe**, **Mesa** et **Apache Junction**. Superstition Mountain, conserve jalousement le secret de la fabuleuse mine de **Lost Dutchman**. Des milliers de passionnés ont tenté de retrouver son **trésor légendaire**, mais son emplacement reste l'un des grands « mystères de l'Ouest ».

Jour 3

133 miles / 214 km
Hôtel Best Western Plus InnSuites Tucson Foothills Hotel & Suites » à Tucson



Scottsdale, AZ > Saguaro Nat'l Park > Tucson, AZ

- 🚗 Route vers la **Gila River réserve indienne**, où en février, des rodéos, parades et danses rituelles sont mis en scène. Vous y trouverez entre autre des objets d'artisanat des **tribus indiennes Pima, Hopi, Navajo et Maricopa**.
- 🚗 Puis direction **Casa Grande Ruins Nat'l Monument** au nord de Coolidge, qui évoque le souvenir des **civilisations passées**.
- 🚗 Haute de quatre étages, la *Casa Grande* est le plus haut bâtiment érigé par les **Indiens Hohokam** ; il aurait servi d'observatoire astronomique. Il vit le jour vers l'an 1320 et ses murs épais de 1,4 m sont en *kalich*, un substrat de carbonate calcium. Plus de 600 poutres soutiennent les planchers et le toit.
- 🚗 Arrivée à **Tucson**, la ville du désert qui symbolise l'**ouest sauvage**. Elle jouit d'un cadre exceptionnel, la ville s'élève dans un bassin désertique mais en étant entourée de montagnes. Consciente et respectueuse de son environnement, elle s'est adaptée à ses terres rouges et sèches où s'épanouissent *mesquites, paloverdes* et *saguaros*.



- 👁️ Visite du **Old Tucson Studio**, reconstitution d'une ville dans les années 1880, avec église blanche de style mexicain, saloon et cimetière pittoresque il sert de décor aux **westerns** et propose de captivants spectacles de cascadeurs (fusillades, attaques de diligences, etc.).
- 👁️ Après une balade dans la ville et ses environs (pour les nombreux **ranches**) direction au sud ouest de la ville, le plus beau parc de cactus de tout l'Arizona : le **Suaguro Nat'l Park**.

Jour 4

191 miles / 307 km

Hôtel « **Best Western Paint Pony Lodge** » à Show Low



Tucson, AZ > Salt River Canyon > Show Low, AZ

- 👁️ Pour cette étape, plusieurs itinéraires possible pour le début du parcours :
- 👁️ Départ à l'aube pour cet **itinéraire le plus long et le plus aventureux**. Direction les grottes des **Kartchner Caverns** au sud de Benson à 54 miles (soit 87 km environ). Puis remontée à partir de **Benson** via *North Cascabel Road* jusqu'à San Manuel où à quelques km vous pourrez découvrir l'étonnante **Biosphère**, un écosystème artificiel de 12 000 m². Poursuivez sur la 77 pour atteindre la petite ville de **Globe** près de la **San Carlos Indian Reservation** qui se trouvait en territoire *apache* quand on y découvrit un énorme filon d'argent de 20km de long. Si l'argent finit par s'épuiser dans la mine, le cuivre par contre abondait dans l'**Old Domination Mine**. Le **Gila County Historical Museum** a reconstitué une partie de la mine et expose des objets provenant des ruines **Besh-Ba-Gowah**, un village d'Indiens Salado.
- 👁️ Ou alors route via la 77 par le nord de Tucson en passant toujours par Oracle, Mammoth, Globe puis traversée de la **Salt River Canyon** (N-E par l'US 60) superbes gorges creusées par la Salt River, ainsi que White River, **un pur régal pour les motards avec une route panoramique absolument inconnue mais splendide**.
- 👁️ Arrivée à **Show Low**, petite ville de montagnes pleine de charme et d'authenticité, située en pleine forêt à 2 000 m d'altitude.

Jour 5

170 miles / 274 km

Hôtel « **Best Western Canyon de Chelly Inn** » à Chinle



Show Low, AZ > Route 66 > Petrified Forest > Chinle, AZ

- 👁️ Départ matinal vers **Holbrook** connu pour son hôtel en tipi, le **Wigwam Motel** et ses dinosaures qui servent de décoration et de signalisation notamment sur l'artère principale : **Navajo Boulevard**. Pour les amateurs de **la Route 66**, le **Geronimo Trading Post** est un incontournable. Vous pourrez y voir entre autre, quelques tipis et le plus gros morceau de bois pétrifié au monde, posé sur le parking.
- 👁️ Toujours sur la « **Mother Road** », traversée de la **Petrified Forest Nat'l Park** réputée pour ses tronc pétrifiés et qui fascine avec **ses formations de grès aux somptueuses couleurs**. Le parc propose également d'explorer la vie des **anciennes tribus indiennes** avec des sites tels que Pueblo Puerco et Agate House. Nous vous conseillons vivement de faire la **Blue Mesa Scenic Dive**, une route panoramique fascinante !
- 👁️ Reprenons la route sur la 66, ou du moins ce qui l'en reste car pour atteindre **Chambers**, l'ancienne route disparaît de manière impromptue, attention à ne pas atterrir dans une propriété privé. L'accès est direct ensuite pour le **Canyon de Chelly** toujours habité, les **Navajos** y font paître leurs troupeaux et cultivent le maïs.



Jour 6

70 miles / 113 km

Hôtel « Wetherill Inn » à Kayenta



Chinle, AZ > Canyon de Chelly Nat'l Park > Kayenta, AZ

🏍️ **Canyon de Chelly National Monument** : on y trouve les ruines de plus d'une centaine d'habitations troglodytiques, pour la plupart inaccessibles, occupées par des tribus d'Indiens Pueblos. Le site est en fait constitué de deux canyons principaux, le **canyon del Muerto** (au Nord) et le **canyon de Chelly** (au Sud) le plus important. Deux routes magnifiques longent les rives nord et sud en revanche pour découvrir le fond du canyon, vous devrez faire appel à un Navajo.

🏍️ Le principal **canyon de Chelly**, arbore donc des parois abruptes de grès rouge, parmi lesquelles le **Spider Rock**, aiguille de près de 300 m de hauteur, sans doute la formation la plus remarquable.

🏍️ Puis départ vers **Monument Valley**, le paysage culte de l'Ouest Américain où le jeu des couleurs, variant du rose au violet, revêt un charme particulier au lever et coucher du soleil. Décor naturel de la « Chevauchée Fantastique » et de nombreux westerns, Monument Valley est un des paysages les plus célèbres des USA avec ses pitons rocheux dressés sur un immense plateau désertique. Nous vous conseillons de visiter le parc en 4x4 conduit par des Navajos, car au delà du *visitor center*, ce n'est que de la piste. (en pleine saison réserver au moins la veille pour le lendemain).

🏍️ **Diner typique avec des Navajos** (non inclus).

JOUR 7

100 miles / 161 km

Hôtel « Best Western View of Lake Powell Hotel » à Page



Kayenta, AZ > LAKE POWELL > PAGE, AZ

🏍️ Départ pour le **Navajo National Park** qui malgré son nom est un ensemble de ruines magnifiquement préservées **Anasazis** (ancêtres des Hopis) et non pas Navajos. Il renferme le gigantesque **Canyon de Betatakin**. À l'aide d'un télescope, on peut admirer une grotte de 140 mètres de haut où les indiens **Anazis** avaient construit l'un de leurs villages en pierre et en adobe. Vous pourrez y voir également 3 villages troglodytes vieux de 8 siècles, habités par des Anasazis.

🏍️ Puis direction **Page** avec **Antelope Canyon** (à faire avec des rangers de préférence entre avril et septembre lorsque le soleil est au zénith, réserver à l'avance). En passant par le **Glen Canyon Dam**, vous atteindrez la **Scenic View**, l'un des points de vue les plus connues du Lac Powell avec en contre bat la marina.

Autre magnifique point de vue : **Lone Rock**, superbe vue sur ce bras du lac et sur ce rocher colossal isolé sur l'eau.

🏍️ Mais le joyau du lac est **Rainbow Bridge**, site sacré pour les Navajos, est une immense arche naturelle de près de 100 m de haut qui franchit la rivière. Vous y accédez en bateau depuis **Page**, après 80 km de navigation sur le lac, un ponton est à disposition. Par respect pour les croyances indiennes, mieux vaut ne pas passer dessous.

Jour 8

139 miles / 224 km

Hôtel « Canyon Plaza Resort » à Grand Canyon

PAGE, AZ > Horseshoe Bend > Grand Canyon, AZ

🏍️ Départ tôt pour assister au lever du soleil sur **Horseshoe Bend**, l'un des plus impressionnants points de vue sur le Colorado. De là vous aurez une vue plongeante sur le Colorado émeraude, qui fait une courbe à 180 degrés autour de la paroi rougeoyante du canyon, en forme de fer à cheval. SPLENDIDE !

🏍️ Puis route à 24 miles au sud de Page, ne pas manquer **Lee's Ferry**, la route redescend vers le Colorado à l'endroit où, à la fin du XIX siècle, fut inauguré le premier ferry sur le fleuve. **Cathédrale Wash Trail** où on parcourt le lit asséché d'un petit canyon pour déboucher sur le Colorado (comptez 2 h, aller-retour), sinon baladez vous juste long du fleuve (River trail : une heure environ). Pour



Jour 9

110 miles / 177 km

Hôtel « Best Western Plus Inn of Sedona » à Sedona



information, les « trails » ne sont pas forcément à faire dans leur intégralité.

- ✈ Arrivée enfin au plus bel emblème de l'Arizona. Le Grand Canyon est spectaculaire ! Ce n'est pas un simple canyon, mais plutôt un labyrinthe entier de canyons, de fissures et de gorges érodés dans la roche avec des buttes peu communes, des mesas et des éperons rocheux disposés entre eux. Les couches sédimentaires multicolores exposées prennent des nuances variables suivant l'angle du soleil et les jeux d'ombres changent au fil du jour. Les immenses parois de grès et de calcaire surplombent de près de 1.000 m la rivière Colorado qui serpente au fond de la vallée.
- ✈ Arrivée avant la tombée de la nuit pour assister à l'un des plus beaux couchers de soleil de votre vie (de préférence vers Grandview Point).

Grand Canyon, AZ > Painted Desert > Sedona, AZ

- ✈ Survol du Grand Canyon en hélicoptère (en option). Puis départ pour la rive sud qui offre la plus grande richesse de points de vues sur le Grand Canyon, c'est la mieux aménagée et donc la plus fréquentée (ouverte toute l'année).
- ✈ Deux entrées officielles : l'une à *Moqui*, juste après le village de *Tusayan* (Hwy 64S), et l'autre à *Desert View* (Hwy 64E), à 26 miles à l'est de Grand Canyon Village. **Tusayan Ruin** (ruines d'un pueblo avec musée, appréciez la vue sur *San Francisco Peaks*). **Watchtower** : tour d'observation à Desert View Point, située sur le point le plus haut de la rive sud (2 267 m), la vue y est spectaculaire. **Bright Angel Trail** : petit sentier de 15mn qui démarre de *Grand Canyon Lodge* et longe une paroi étroite. Au coucher comme au lever du soleil, un must. **Yavapai Observation Station** : un observatoire d'où la vue est forcément sublime. **Mather Point** : un peu plus loin, un autre beau point de vue (près du Visitor Center : accès à pied). **Hopi house** : dans *Grand Canyon Village*, en face de l'hôtel *El Tovar*. Il s'agit d'une boutique ordinaire mais dont l'architecture *hopi* a été respectée.
- ✈ Puis route en traversant **Painted Desert**, qui fascine avec ses formations de grès aux somptueuses couleurs ! Petite halte à **Wupatki National Monument**, avec une étrange forteresse rouge fixée à un rocher jaillissant du désert et un vaste village Anasazi.
- ✈ Halte rafraîchissante à **Flagstaff**, au pied du massif montagneux des *San Francisco Peak*, ville agréable étape de la route 66 entourée de montagnes boisées. Des festivals organisés pendant l'été célèbrent les arts des tribus indiennes Hopi, Zuni, Navajo et Pai.
- ✈ La route qui mène à Sedona traverse une grande et épaisse forêt, avant de plonger dans un formidable canyon aux roches rouges orangé qui suit les méandres de l'Oak Creek. Juste avant la descente au fond de la vallée, arrêtez-vous impérativement au **Oak Creek Vista pour profiter des points de vue à couper le souffle ! Arrivée splendide à Sedona grâce à la somptuosité des paysages**. A perte de vue, les Red Rocks (« pierres rouges ») s'élèvent dans le ciel bleu azur.
- ✈ Petit Plus : en plein centre ville, faire **Tiaquepaque**, village mexicain plein de charme où vous trouverez concentrés boutiques, galeries d'art, restaurants (René, restaurant français est reconnu comme étant le meilleur de la région) ainsi qu'une ravissante petite chapelle.



Jour 10

116 miles / 187 km
Hôtel « Best Western Plus
Papago Inn & Resort » à
Scottsdale



Sedona, AZ > Phoenix, AZ

- Retour sur **Phoenix**, en passant par **Jerome**, très jolie petite bourgade accrochée à flanc de Montagne, avec ses maisons de bois ou de briques, certaines sur pilotis. Vous pourrez ainsi découvrir les habitants de *Jerome*, isolés du reste du monde qui sont des gens authentiques et très facile d'accès !
- Puis route vers **Campe Verde** en passant par **Montezuma Castle**. Le spectacle de cette imposante structure indienne faisant corps avec la falaise vaut vraiment le coup d'œil. Une des **habitations troglodytiques les mieux conservées du sud-ouest**.
- Les six lacs et zones naturelles protégées de la **Tonto National Forest** sont propices à la détente à l'abri de ce désert sauvage avant une arrivée triomphante à Scottsdale.
- Pour les amoureux des westerns, direction **Rawhide Town**, reconstitution d'une ville de l'ouest des années 1880, avec saloon et coup de revolver. Pour votre dernière soirée en Arizona, une **soirée inoubliable dans ce petit village de cow-boys où vous dégusterez un énorme steak tout en écoutant un orchestre de country !**

Jour 11

Phoenix, AZ > Paris CDG

- Le matin, remise de la moto ou de l'auto.
- Transfert à l'aéroport de Phoenix.
- Envol à destination de Paris, dîner et nuit à bord.

Jour 12

Paris CDG

- Petit déjeuner à bord et Arrivée dans la matinée à l'aéroport de Paris CDG.

DATES DE DEPART EN « FORMULE ACCOMPAGNEE » :

➤ Du mardi 16 avril au samedi 27 avril 2013

➤ Du lundi 28 octobre au vendredi 8 novembre 2013



Conditions de vente

Produit : Arizona Tours – 12 jours / 10 nuits

Prix par personne, en formule :	Accompagnée	Mototours	Autotours
Forfait Pilote ou Conducteur	3.860,00 €	3.490,00 €	2.410,00 €
Forfait Passager	2.430,00 €	2.060,00 €	2.060,00 €
Réduction chambre triple	- 160,00 €	- 160,00 €	- 160,00 €
Réduction chambre quadruple	- 240,00 €	- 240,00 €	- 240,00 €
Supplément chambre individuelle		590,00 €	
Supplément aérien « Vacances Scolaires – toutes zones »		100,00 €	
Supplément Honda Goldwing ou BMW		180,00 €	
Supplément EVIP Zéro (plus de franchise)		90,00 €	

Ces prix comprennent :

- Le transport aérien **Paris > Phoenix > Paris**, en classe économique, sur vols réguliers, sur la Cie Air France/Delta Air Lines ou US Airways,
- Les taxes d'aéroport, de sécurité **90 €** et la surcharge Q (hausse du carburant) **260 €**,
- Le logement en chambre double dans des hôtels mentionnés au programme ou similaire,
- Les petits déjeuners (**offerts** par la plupart des hôtels Best Western et Choice),
- Les taxes et services hôteliers,
- Formule « Accompagnée & Mototour »** : **9 jours de location** d'une Harley-Davidson, prise et rendue à Phoenix, AZ, en kilométrage illimité, toutes les taxes (locales & environnementales), pour deux personnes, l'assurance **EVIP** (caution 300\$ et franchise à 1.000\$) ainsi que la préparation de la moto etc ...
- Formule « Autotour »** : **10 jours de location** d'une voiture Cat. C4 « Compact Car », prise et rendue à l'aéroport de Phoenix, en kilométrage illimité, les assurances (CDW, EP) et toutes les taxes (locales, aéroport et surcharge states),
- Formule « Accompagnée »** : les services d'un guide-accompagnateur professionnel bilingue, en van, durant le circuit, pour la logistique (hôtels, le transport des bagages et l'organisation des pique-niques pour les déjeuners).
- Pour les toutes formules : **un carnet de voyage complet** (carte, programme détaillé, guide, étiquettes de bagage etc.).

Ces prix ne comprennent pas :

- Les repas (petit-déjeuner sauf ceux offerts par les hôtels, déjeuner et dîner), les boissons et les frais de nature personnelle,
- Les transferts de l'aéroport à l'hôtel et vice-versa,
- Formule « Accompagnée & Mototour »** : L'essence, parking, la caution de 300 \$ et la franchise de 1.000 \$ (EVIP),
- Formule « Autotour »** : L'essence, parking et les assurances complémentaires facultatives.
- Entrées parcs nationaux : « **Annual Pass** » à **80 \$**,
- Les assurances : annulation, bagages, rapatriement, maladie et frais médicaux (en cas de règlement par carte « Visa Premier » ou « Mastercard Gold », nous vous conseillons vivement de consulter votre banque) :
 - Option 1 - Annulation : 3,3% du montant total du voyage
 - Option 2 - Complémentaire carte bancaire : 3,8% du montant total du voyage
 - Option 3 - Tous Risques : 4,8% du montant total du voyage

En option :

- Moto : L'assurance **EVIP Zéro** (caution 100\$, plus de franchise sauf vol 1.000\$) : **10,00 € par jour**,
- Moto : L'assurance **SLI** (responsabilité civile du conducteur à hauteur de 300.000\$) : **16,00 € par jour**,
- Moto/Auto : La location d'un **GPS Garmin** : **15,00 € jour**,
- Survol en hélicoptère de Grand Canyon : **150,00 € par personne**.

DATES DE DEPART EN « FORMULE ACCOMPAGNEE » :

Du mardi 16 avril au samedi 27 avril 2013

Du lundi 28 octobre au vendredi 8 novembre 2013



Ce qu'il faut savoir

Formalités :

- ✈ Pour les ressortissants français, pas besoin de visa pour un séjour de moins de 90 jours, sous condition d'arriver par un transporteur aérien ayant signé le programme « *Exemption des Visas* ».
- ✈ Pour faire la demande d'autorisation de voyage aux États-Unis, les voyageurs se connecteront au site Internet de l'ESTA (<https://esta.cbp.dhs.gov>) et rempliront un formulaire en ligne qui est l'équivalent du I-94W qui doit être rempli actuellement à bord, avec des informations personnelles et relatives à leur voyage. La demande d'autorisation devra être faite au plus tard 72 heures avant le départ. L'ESTA a cependant été conçu pour autoriser des voyages de dernière minute. (14\$ par demande).
- ✈ Vous devez être en possession d'un passeport individuel à lecture optique émis avant le 26 octobre 2005 ou d'un passeport individuel biométrique ou électronique.

Transport Aérien :

- ✈ Comme pour les autres éléments de votre voyage, nous tenons plus que tout à vous apporter le meilleur service possible et en toute transparence.
- ✈ Pour cela, nous travaillons principalement avec 2 Compagnies Aériennes régulières : Delta Air Lines/Air France, en Code Share (partage de vol) via Atlanta, Boston, Cincinnati, New York & US Airways via Philadelphie.
- ✈ Nous pouvons également obtenir des vols directs, en fonction de votre date d'inscription et des disponibilités aériennes, sans escale sur Chicago (aéroport international O'Hare), Los Angeles, San Francisco, etc.

Hôtels :

Ils sont communiqués à titre indicatif sous réserve de disponibilité.

- ✈ Pour vous assurer le meilleur confort, nous travaillons depuis de nombreuses années en exclusivité avec la 1^{ère} chaîne mondiale d'hôtellerie « Best Western International », ainsi qu'avec la chaîne « Choice Hotels International » qui représente les hôtels Quality Inn, Comfort Inn, Sleep Inn, Clarion, etc.
- ✈ Nous travaillons aussi avec des hôtels de catégorie 4 et 5 étoiles et à Las Vegas, NV nos hôtels sont situés sur le Strip (Las Vegas Boulevard).
- ✈ Tous les hôtels que nous vous proposons sont équipés d'une piscine et la plupart offrent les petits déjeuners continentaux.

Budget Prévisionnel (Information non contractuelle) :

- ✈ Repas : Petit déjeuner américain 08/12\$, déjeuner (fast food ou restauration rapide) comptez 10/15\$, dîner (Steakhouse) environ 20/30\$. **Soit de 40 à 60\$ par jour et par personne**
- ✈ Essence : Pour un gallon (3,80 litres) compter entre 3 et 4 \$. Exemple pour un circuit à moto de 2.000 miles : **170\$** (environ 140€).
- ✈ Parking : Gratuit pour la plupart dans les hôtels sauf dans les grandes villes : exemple San Francisco (20\$).
- ✈ Parcs Nationaux : Afin d'éviter de dépenser 25\$ environ à chaque entrée, il est vivement conseillé de se procurer l'« **Annual Pass** », **80\$ par véhicule**, qui donne un accès illimité à tous les parcs nationaux (excepté Monument Valley) et state park (Kodachrome Bassin & Snow Canyon : 6\$ l'entrée).

Températures moyennes :

- ✈ Variées et très changeantes selon la saison et la région où on se trouve, les États-Unis offrent un climat très varié de sa frontière avec le Canada jusqu'aux régions les plus tropicales voisines du Mexique, du froid des Grands Lacs aux températures extrêmes des déserts du Nevada ou du Colorado.

Période conseillée pour nos circuits Amérique du Nord :

- Côte Pacifique : de Juin à septembre
- Ouest Américain* : d'avril à octobre
- Middle Ouest* : de Juin à septembre
- Côte Est : de Juin à septembre
- Sud Est : de octobre à mai
- Route du Blues : d'avril à juin, octobre et novembre
- Route 66 : d'avril à fin octobre
- Canada : de fin juin à fin septembre

* Attention toutefois à la traversée de la Sierra Nevada avant mai, le Tioga Pass (3.031 mètres) risque d'être fermé.

Carnet de voyage :

- ✈ Environ un mois avant votre départ, nous vous remettons un **carnet de voyage** complet comprenant : guide touristique et pour la Route 66 : « **le Petit Futé** », infos pratiques, étiquettes de bagages, vouchers (bon d'échanges), etc.



Location Moto ou Trike :

- 🛡️ Age minimum 21 ans - Permis National Moto. Pas de minimum de durée.
- 🛡️ Accès au Mexique interdit sans autorisation écrite et signée de notre centre de location. Il est déconseillé de traverser la Vallée de la Mort du mois de juillet à août, en raison des très fortes chaleurs.
- 🛡️ **Equipement** : Elles sont toutes équipées de sacoches, pare-brise et d'un appui dos (sauf les *Dyna*. Un Casque peut être fourni sur place, nous vous **conseillons vivement cependant, de prendre le vôtre**. Des consignes sont prévues en station, **sans frais**, pour laisser votre excédent de bagages.
- 🛡️ **Les modèles Harley-Davidson** : *Electra Glide, Road King, Heritage Softail, Street Glyde, Dyna Low Rider & Wilde Glide, Fat Boy, Sportser 883* etc ...
- 🛡️ **Les autres marques** : **BMW R1200 RT & R1200 GS, Honda Goldwing et Honda ST 1300** à Atlanta, Chicago, Denver (uniquement BMW) Jackson, Las Vegas, Los Angeles, Phoenix, Salt Lake City, San Francisco, Seattle, Washington Orlando & Miami. **Triumph**, uniquement à Albuquerque, Chicago, Denver, Las Vegas, Los Angeles, San Francisco, & Miami.
- 🛡️ Pour connaître tous les points de location et toutes les motos disponibles, merci de nous consulter.
- 🛡️ **Carte de crédit internationale obligatoire** pour la caution de 300 ou 500 \$ (Visa, American Express, Master Card, etc.) au même nom et prénom que le permis de conduire du pilote principal.
- 🛡️ Elles sont toutes louées en kilométrage illimité, avec l'assurance « **EVIP** » (franchise de 1.000 \$ et caution à 300\$, ainsi que les frais d'une crevaillon).

Les transferts de l'hôtel au centre de location et vice versa sont assurés par le loueur.

Location Auto :

- 🛡️ Alamo est un de nos partenaires aux Etats-Unis & Canada. Il est l'un des leaders mondiaux en matière de location de véhicules. Avec des bureaux dans la plupart des aéroports, des véhicules en parfait état, un personnel compétent et réactif ainsi que des services irréprochables.
- 🛡️ **Le conducteur principal** doit être âgé d'un minimum de 25 ans avoir un permis de conduire national de plus de 2 ans ainsi qu'une carte bancaire internationale au même nom et prénom que le permis de conduire du conducteur principal (comme sur le voucher). Possibilité de louer un véhicule, avec un supplément pour les personnes âgées de 21 à 25 ans.
- 🛡️ Les véhicules sont loués par tranche de 24 heures, pris le jour de votre arrivée, à l'aéroport et rendus le jour de votre départ à l'aéroport.
- 🛡️ **Formule « Fully Inclusive »** : Kilométrage illimité, les assurances essentielles « CDW » et « EP », toutes les taxes (fédérale, locale, surcharge taxe et aéroport), l'assistance 24 heures/24.
Conducteur(s) additionnel(s) : en **option**.
- 🛡️ Seule la catégorie et non un modèle précis de véhicule est garantie.
- 🛡️ **Les frais d'abandon (One Way Fee)** s'appliquent lorsque le véhicule est rendu dans un autre état que celui où il a été pris. Ces suppléments indiqués hors taxes sont **à régler sur place, à titre indicatif**, en dehors des cas d'allers simples gratuits (Californie & Floride) :
 - De 0 à 200 miles = 100\$
 - De 201 à 500 miles = 150\$
 - De 501 à 1000 miles = 300\$
 - Au delà de 1000 miles = 500\$.Exemple (Route 66) : Prise du véhicule à Chicago, IL et rendu à Los Angeles, CA le montant est de 500,00\$ + les taxes.

Conditions Particulières « Etats-Unis »

L'inscription à l'un des voyages implique l'adhésion à l'ensemble des conditions générales et particulières.

L'inscription / Règlement - L'inscription ne devient effective qu'après versement à titre d'acompte d'une somme au moins égale à 30% du montant total du voyage (sauf disposition spécifique). Le paiement du solde du montant total du voyage devra être effectué au plus tard 30 jours avant la date de départ. Dans le cas contraire, le voyage est considéré comme annulé et le client encourt de ce fait, les frais d'annulation tels que prévus au chapitre annulation.

Prix - Les prix indiqués dans le cahier des prix, Internet, brochure ou devis sont forfaitaires. Ils comprennent, outre les prestations décrites dans les programmes et tableaux de prix, nos propres services au titre de la conception et de la réalisation des circuits, ainsi que la rémunération des différents prestataires de services. Ils sont valables du 01 janvier au 31 décembre 2013 et ont été établis sur la base des conditions économiques en vigueur le 10 septembre 2012 ou à la date du devis pour les voyages sur mesure. *En cas de modification de ces conditions et notamment de celles relatives aux taux de change du dollar américain (1 USD = 0,77 €) et tarifs aériens, nous nous réservons le droit de modifier les prix de vente avec un préavis de 30 jours par rapport à la date de départ. En cas de hausse, le client est en droit d'annuler son voyage, sans frais, si l'augmentation est supérieure à 10%. Si l'augmentation est inférieure à 10%, les frais d'annulation normaux seront appliqués.*

Assurances Voyages : Pour nous conformer à la nouvelle législation, nous n'avons pas inclus dans nos tarifs le coût des assurances : annulation, interruption ou modification, bagages, assistance rapatriement, maladie et frais médicaux que nous vous proposons en option.

Formalités - Pour les ressortissants français, pas besoin de visa, mais vous devez être en possession d'un **passport individuel à lecture optique émis avant le 25 octobre 2005 ou d'un passeport individuel biométrique/électronique.**

- **Voiture** : vous devez être âgé au minimum de 25 ans et avoir un permis de conduire de plus de 2 ans.
- **Moto** : vous devez être âgé de plus de 21 ans, Vous devez impérativement être en possession d'un permis de conduire national et d'une **carte bancaire internationale obligatoire au même nom et prénom que le permis de conduire du conducteur/pilote principal.**

Annulation/Modification - Toute annulation ou modification du fait du client entraînera les frais suivants :

- Plus de 45 jours avant le départ : 20% du montant total du voyage
- De 44 à 21 jours avant le départ : 40% du montant total du voyage
- De 20 à 8 jours avant le départ : 70% du montant total du voyage
- Moins de 7 jours avant le départ : 100% du montant total du voyage

Durée de la location : La durée de location d'une auto ou d'une moto est calculée par période de 24 heures. Au-delà, les heures supplémentaires seront réglées sur place au tarif local en vigueur.

Location de la moto : Nos centres de location peuvent substituer le modèle confirmé par un modèle se rapprochant le plus.

USA assurance EVIP : Caution 300\$ et franchise 1.000\$.

Hôtellerie : Il est de règle internationale de libérer les chambres vers midi. Les chambres sont prévues normalement avec 1 ou 2 lits (pas de chambre à 3 lits). Les chambres individuelles ne peuvent être assurées que très exceptionnellement.

Conditions Générales de Vente

En vertu de l'article R211-14 du Code du Tourisme - régissant les activités et professions du tourisme en ce qui concerne l'organisation de la vente de voyages et de séjours.

Article R211-5. Sous réserve des exclusions prévues aux a et b du deuxième alinéa de l'article L.211-8, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-6. Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés;
2. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil;
3. Les repas fournis;
4. La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit;
5. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement;
6. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix;
7. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ;
8. Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde;
9. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-10;
10. Les conditions d'annulation de nature contractuelle;
11. Les conditions d'annulation définies aux articles R211-11, R211-12 et R.211-13;
12. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agents de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme;
13. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

Article R211-7. L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-8. Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes : 1. Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur;

2. La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates;
3. Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour;
4. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil;
5. Le nombre de repas fournis;
6. L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit;
7. Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
8. Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R.211-10;
9. L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
10. Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour;
11. Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur;
12. Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au vendeur et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
13. La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R.211-6;
14. Les conditions d'annulation de nature contractuelle;
15. Les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-11, R.211-12 et R.211-13;
16. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur;
17. Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus;
18. La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
19. L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur;

Minimum de participants : Les prix indiqués dans ce cahier ou sur le site Internet ont été établis sur la base d'un minimum :

- **Formule « Accompagnée »** : établi sur la base de 8 motos (16 personnes). Nos départs sont garantis avec un minimum de 5 motos (10 personnes).
 - Si le groupe est de 7 motos (14 personnes) à 5 motos (10 personnes) : le client accepte, sans réserve, l'augmentation correspondant à la répartition du coût de l'accompagnateur,
 - Si le groupe est inférieur à 5 motos (10 personnes), 45 jours avant votre départ, nous vous proposerons de changer de date ou de maintenir ce circuit en formule « Mototour » sans accompagnateur ou alors le remboursement total, sans frais, des acomptes.

- **Voyage Evénement** avec un accompagnateur : de 30 participants. Au cas où ce nombre ne serait pas atteint, nous nous réservons le droit d'annuler le voyage au plus tard 45 jours avant la date de départ ou d'augmenter nos tarifs à raison de 10% du montant total du voyage au plus tard 30 jours avant la date de départ.

Prestations non utilisées: Le renoncement à l'une des prestations incluses dans un circuit ou un forfait donné, ne pourra faire l'objet d'un remboursement ou d'un échange. Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité ou remboursement s'il abrège, interrompt ou modifie son séjour pour quelque raison que ce soit.

Réclamations : Toute réclamation relative à un voyage doit nous être adressée par pli recommandé avec accusé de réception dans les 30 jours qui suivent le retour des clients. Passé ce délai, le dossier ne pourra être pris en compte.

Article R211-9. L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-10. Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-13, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-11. Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception : - soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ; - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-12. Dans le cas prévu à l'article L. 211-15, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-13. Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis : - soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ; - soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.